

FRANÇAIS	
CYCLE 2	CYCLE 3
COMPRENDRE ET S'EXPRIMER À L'ORAL	
Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte.	Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu
Maintien d'une attention orientée en fonction du but.	Attention portée aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches...) et repérage de leurs effets
	Maintien d'une attention orientée en fonction du but
Repérage et mémorisation des informations importantes ; enchaînement mental de ces informations.	Identification et mémorisation des informations importantes, enchaînements et mise en relation de ces informations ainsi que des informations implicites
Mobilisation des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.	Repérage et prise en compte des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation ...), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu
Attention portée au vocabulaire et à la mémorisation.	
Repérage d'éventuelles difficultés de compréhension.	Repérage d'éventuelles difficultés de compréhension et verbalisation de ces difficultés et des moyens d'y répondre
	Vigilance critique par rapport au langage écouté
Dire pour être entendu et compris.	Parler en prenant en compte son auditoire : <ul style="list-style-type: none"> - pour partager un point de vue personnel, des sentiments, des connaissances ; - pour oraliser une œuvre de la littérature orale ou écrite ; - pour tenir un propos élaboré et continu relevant d'un genre de l'oral.
Prise en compte des récepteurs ou interlocuteurs.	Mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l'articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques)
Mobilisation de techniques qui font qu'on est écouté (articulation, débit, volume de la voix, intonation, posture, regard, gestualité...).	
Organisation du discours.	Organisation et structuration du propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.)
Lecture (en situation de mise en voix de textes).	Techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier)
Mémorisation des textes (en situation de récitation, d'interprétation).	Techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés
Participer à des échanges dans des situations diversifiées.	Participer à des échanges dans des situations diversifiées (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés).
Respect des règles régulant les échanges.	Prise en compte de la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identification des

	points de vue exprimés
Conscience et prise en compte des enjeux.	Présentation d'une idée, d'un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, contestation, apport de compléments, reformulation...)
	Mobilisation d'actes langagiers qui engagent celui qui parle
	Mobilisation de stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation...
	Respect des règles conversationnelles (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos)
Organisation du propos.	Organisation du propos.
Moyens de l'expression (vocabulaire, organisation syntaxique, enchaînements...).	Construction et mobilisation de moyens d'expression (lexique, formules, types de phrase, enchaînements...).
	Mise à distance de l'expérience et mobilisation des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.).
	Identification et différenciation de ce qui relève du singulier, les exemples et du général, les propriétés
	Lexique des enseignements et disciplines
Adopter une distance critique par rapport au langage produit.	Adopter une attitude critique par rapport au langage produit
Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aide à la reformulation.	Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aide à la reformulation
Prise en compte de règles explicites établies collectivement.	Prise en compte de critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales
Autocorrection après écoute (reformulations).	Autocorrection après écoute (reformulations)
	Fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) et comparaison avec l'écrit
	Relevé et réemploi de mots, d'expressions et de formulations
LIRE	
Identifier des mots de manière de plus en plus aisée. (lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage)	Renforcer la fluidité de la lecture
Discrimination auditive fine et analyse des constituants des mots (consc phono)	Prise en compte des groupes syntaxiques (groupes de mots avec une unité de sens), des marques de ponctuation
Discrimination visuelle et connaissance des lettres.	
Correspondances graphophonologiques ; combinatoire (construction des syllabes simples et complexes).	

Mémorisation des composantes du code.	Mise en œuvre efficace et rapide du décodage
Mémorisation de mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers.	Mémorisation de mots fréquents et irréguliers
Comprendre un texte.	Comprendre un texte littéraire et l'interpréter
Mobilisation de la compétence de décodage.	
Mise en œuvre (guidée puis autonome) d'une démarche pour découvrir et comprendre un texte (parcourir le texte de manière rigoureuse et ordonnée ; identifier les informations clés et relier ces informations ; identifier les liens logiques et chronologiques ; mettre en relation avec ses propres connaissances ; affronter des mots inconnus ; formuler des hypothèses ; ...).	Mise en œuvre d'une démarche de compréhension à partir d'un texte entendu ou lu : identification et mémorisation des informations importantes, en particulier des personnages, de leurs actions et de leurs relations (récits, théâtre), mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, mise en relation du texte avec ses propres connaissances, interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites, internes au texte ou externes (inférences)
	Identification du genre et de ses enjeux ; mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (univers, personnages-types, scripts...) et mise en relation explicite du texte lu avec les textes lus antérieurement et les connaissances culturelles des lecteurs et/ou des destinataires
Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l'univers évoqué par les textes.	Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l'univers évoqué par les textes
	Mise en relation de textes et d'images
Mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages-types, des scripts...).	Construction des caractéristiques et spécificités des genres littéraires (conte, fable, poésie, roman, nouvelle, théâtre) et des formes associant texte et image (album, bande dessinée)
	Construction de notions littéraires (fiction/ réalité, personnage, stéréotypes propres aux différents genres) et premiers éléments de contextualisation dans l'histoire littéraire
	Convocation de son expérience et de sa connaissance du monde pour exprimer une réaction, un point de vue ou un jugement sur un texte ou un ouvrage
Lire à voix haute.	
Mobilisation de la compétence de décodage et de la compréhension du texte.	Mise en voix d'un texte après préparation
Identification et prise en compte des marques de ponctuation.	
Recherche d'effets à produire sur l'auditoire en lien avec la compréhension (expressivité).	
Pratiquer différentes formes de lecture.	Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter
Mobilisation de la démarche permettant de comprendre.	Mise en œuvre d'une démarche de compréhension : identification et hiérarchisation des informations importantes, mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites (inférences)
Prise en compte des enjeux de la lecture notamment : lire pour réaliser quelque chose ; lire pour découvrir ou valider des informations sur... ; lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour...	

	Explicitation des relations et des éléments de cohérence externes (situations d'énonciation et visée du ou des documents, contexte, nature et source des documents, etc.)
Mobilisation des connaissances lexicales en lien avec le texte lu.	Mobilisation des connaissances lexicales
Prise de repères dans les manuels, dans des ouvrages documentaires.	Identification, construction de caractéristiques et spécificités des genres propres aux enseignements et disciplines
	Identification, construction de caractéristiques et de spécificités de formes d'expression et de représentation (image, tableau, graphique, schéma, diagramme)
	Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique...) ou de documents avec des liens hypertextes
	Mise en relation explicite du document lu avec d'autres documents lus antérieurement et avec les connaissances culturelles, historiques, géographiques scientifiques ou techniques des élèves
	Identification de la portée des informations contenues dans le ou les documents : singulières (exemple, expérience, illustration) ou générales (caractéristiques, propriétés)
Repérage dans des lieux de lecture (bibliothèque de l'école ou du quartier)	
Contrôler sa compréhension.	Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome
Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses ; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.	Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées
Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer.	Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer
Maintien d'une attitude active et réflexive : vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture) ; demande d'aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés...	Maintien d'une attitude active et réflexive : vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture) ; adaptation de la lecture à ses objectifs ; demande d'aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés...
	Recours spontané à la lecture pour les besoins de l'apprentissage ou les besoins personnels
	Autonomie dans le choix d'un ouvrage adapté à son niveau de lecture, selon ses goûts et ses besoins
ECRITURE	
Copier de manière experte. (lien avec la lecture)	Écrire à la main de manière fluide et efficace
Maitrise des gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissantes.	Automatisation des gestes de l'écriture cursive
Correspondances entre diverses écritures des lettres pour transcrire un texte (donné en script et copié en cursive, ou l'inverse pour une copie au clavier).	
Stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots.	Entraînement à la copie pour développer rapidité et efficacité

Lecture (relire pour vérifier la conformité)	
Maniement du traitement de texte pour la mise en page de courts textes.	Écrire avec un clavier rapidement et efficacement
	Apprentissage méthodique de l'usage du clavier
	Entraînement à l'écriture sur ordinateur
	Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre
	Écrits de travail pour formuler des impressions de lecture, émettre des hypothèses, articuler des idées, hiérarchiser, lister
	Écrits de travail pour reformuler, produire des conclusions provisoires, des résumés
	Écrits réflexifs pour expliquer une démarche, justifier une réponse, argumenter
Produire des écrits (<i>lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue</i>)	Produire des écrits variés
Identification de caractéristiques propres à différents genres de textes.	Connaissances des caractéristiques principales des différents genres d'écrits à produire
	Construction d'une posture d'auteur
Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d'une démarche de production de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases.	Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d'une démarche de production de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique, trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchaîner avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres formes d'organisation textuelles
	Pratique du « brouillon » ou d'écrits de travail
Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours...).	Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours...)
Mobilisation des outils à disposition dans la classe liés à l'étude de la langue.	Mobilisation des outils liés à l'étude de la langue à disposition dans la classe
	Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte
	Conception de l'écriture comme un processus inscrit dans la durée
	Mise à distance de son texte pour l'évaluer
	Expérimentation de nouvelles consignes d'écriture
	Enrichissement, recherche de formulations plus adéquates
Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit. (<i>lien avec l'étude de la langue</i>)	Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser
Repérage de dysfonctionnements dans les textes produits (omissions, incohérences, redites...).	En lien avec la lecture, prise de conscience des éléments qui assurent la cohérence du texte (connecteurs logiques, temporels, reprises anaphoriques, temps verbaux) pour repérer des dysfonctionnements

	En lien avec la lecture et l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens)
	Prise en compte de la notion de paragraphe et des formes d'organisation du texte propres aux différents genres et types d'écrits
Mobilisation des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue.	En lien avec l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet ; morphologie verbale en fonction des temps ; accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom ; accord de l'attribut du sujet
Vigilance orthographique, exercée d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue.	Mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe lexicale et capacité à vérifier l'orthographe des mots dont on doute avec les outils disponibles dans la classe
Utilisation d'outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, correcteur orthographique, guide de relecture.	
ETUDE DE LA LANGUE (grammaire, orthographe, lexique)	
Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit. (lien avec la lecture)	Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit
Correspondances graphophonologiques.	Ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés
Valeur sonore de certaines lettres (s – c – g) selon le contexte.	
Composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im).	
	Variation et marques morphologiques à l'oral et à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes)
Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu. (lien avec l'écriture)	Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots
Vocabulaire des activités scolaires et vocabulaire spécialisé lié aux apprentissages disciplinaires.	
Séries de mots (mots relevant d'un même champ lexical ; séries correspondant à des familles de mots ; séries regroupant des mots ayant une analogie morphologique...).	Observations morphologiques : dérivation et composition, explications sur la graphie des mots, établissement de séries de mots (en lien avec la lecture et l'écriture)
Mots invariables.	
Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre. (lien avec la lecture et l'écriture) <i>Ces notions ne sont pas enseignées en tant que telles; elles constituent les références qui servent à repérer des formes de relation entre les mots auxquelles les élèves sont initiés parce qu'ils ont à les mobiliser pour mieux comprendre, mieux parler, mieux écrire.</i>	
Familles de mots et dérivation (préfixe, suffixe).	Mise en réseau de mots (groupements par champ lexical)
Catégorisation et relations entre termes génériques et termes spécifiques.	Analyse du sens des mots : polysémie et synonymie, catégorisations (termes

Synonymie ; antonymie (contraires) pour adjectifs et verbes.	génériques/spécifiques)
Polysémie ; relation avec les contextes d'emploi.	
Sens propre ; sens figuré.	
Registres familier, courant, soutenu (<i>lien avec enseignement moral et civique</i>).	
	Découverte des bases latines et grecques, dérivation et composition à partir d'éléments latins ou grecs, repérage des mots appartenant au vocabulaire savant, construction de séries lexicales
Identifier les principaux constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique. (<i>de quoi on parle, ce qu'on en dit</i>)	Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec son sens ; distinguer phrase simple et phrase complexe
	Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu'on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs
Identification du groupe nominal.	Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase : un groupe nominal, un pronom, une subordonnée ; le prédicat de la phrase, c'est-à-dire ce qu'on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s'il en a) ; le complément de phrase : un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un groupe adjectival, une subordonnée
Identification du verbe (connaissance des propriétés qui permettent de l'identifier).	Distinction phrase simple-phrase complexe à partir du repérage des verbes
Classes de mots : noms – verbes – déterminants – adjectifs – pronoms (en position sujet) – mots invariables.	
Phrases affirmatives et négatives (notamment, transformations liées à l'identification du verbe).	
Ponctuation de fin de phrases ; signes du discours rapporté.	
Comprendre comment se forment les verbes et orthographier les formes verbales les plus fréquentes (<i>lien avec l'écriture</i>)	Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographier
Familiarisation avec l'indicatif présent, imparfait et futur des verbes être, avoir, faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre et des verbes dont l'infinitif se termine par –ER.	Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures)
	Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal
	Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-marques de temps-marques de personne) ; distinction temps simples/temps composés
Mémorisation des formes les plus fréquentes (troisième personne du singulier et du pluriel).	Mémorisation des verbes fréquents (être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir) et des verbes dont l'infinitif est en –er à l'imparfait, au futur, au présent, au
Compréhension de la construction de la forme conjuguée du verbe (radical ; terminaison).	

Mémorisation de marques régulières liées à des personnes (-ons, -ez, -nt).	conditionnel, à l'impératif et aux 3èmes personnes du passé simple
Infinitif ; participe passé.	
Notions de temps simples et temps composés ; formation du passé composé.	
Notions de marques liées au temps (imparfait et futur en particulier).	
Mémorisation des verbes être et avoir au présent, à l'imparfait et au futur.	
Homophones : les formes verbales a / est/ ont / sont distinguées des homophones (à / et / on / son).	
	Approche de l'aspect verbal (valeurs des temps) abordé à travers l'emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (le récit au passé simple à la 3ème personne, le discours au présent ou au passé composé, etc.).
Raisonnement pour résoudre des problèmes orthographiques. (lien avec l'écriture)	Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe
Compréhension qu'écrire ne consiste pas seulement à coder des sons.	Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites
Compréhension que des éléments de la phrase fonctionnent ensemble (groupe nominal) ; compréhension de la notion de « chaîne d'accords » pour déterminant/ nom/adjectif (variation singulier/pluriel en priorité ; variation masculin/féminin).	Identification des classes de mot subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant – l'adjectif – le pronom
	Notion de groupe nominal et accords au sein du groupe nominal
Relation sujet - verbe (identification dans des situations simples).	Accord du verbe avec son sujet, de l'attribut avec le sujet, du participe passé avec être (à rapprocher de l'accord de l'attribut avec le sujet)
Notions de singulier et pluriel ; de masculin et féminin.	Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités.
Marques d'accord pour les noms et adjectifs : nombre (-s) et genre (-e).	
Découverte en lien avec les activités d'oral et de lexique d'autres formes de pluriel (-ail/-aux ; -al/-aux...) et d'autres marques du féminin quand elles s'entendent dans les noms (lecteur/lectrice...) et les adjectifs (joyeux/joyeuse...).	
Marque de pluriel pour les verbes à la 3° personne (-nt).	
Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris. (lien avec l'expression orale et écrite)	
Définition d'un mot ; compréhension d'un article de dictionnaire.	
Mobilisation de mots « nouveaux » en situation d'écriture avec appui éventuel sur des outils.	
Attendus de fin de cycle	
Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés.	Écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte

Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire d'élèves de 9 ans.	
Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page ; participer à une lecture dialoguée après préparation.	
	Dire de mémoire un texte à haute voix
	Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil numérique
	Interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue